Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260423-DB_055_2026-DE

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

CONSEIL D'AGGLOMERATION
Séance du 23 avril 2026

Délibération DB-055-2026

Objet : Syndicat Mixte de rattachement d'Organismes Publics de l'Habitat (TAH)- Désignation des délégués

L'an 2026 le 23 avril à 18 heures 15, les membres du Conseil d'Agglomération, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, sous la présidence de Monsieur Stéphane BRIEND.

Le Secrétaire de séance est Madame Emma POEDRAS.

MEMBRES PRESENTS

Stéphane BRIEND, Vincent ALLENO, Victor BONNOT, Sylvie GUIGNARD, Nathan GUINARD, Arnaud LE BRETON, Olivier CHASTEL, Thibaut GUIGNARD, Thierry SIMELIERE, Marcel SERANDOUR, Hugues LESAGE, Fanny YOUNSI, Michel LE DUAULT, Jean-Marc LABBE, Cigdem AKTAS, Marina ANDRE, Loïc BARBOT, Abdel BELARBI, Bruno BEUZIT, Stéphanie BILLON, Adil BOUKLATA, Patricia BRIAND-FALLER, Sylvie CONAN, Mickaël COSSON, Bernard CROGUENNEC, Caroline DANIEL, Bertrand FAURE, Stéphane FAVRAIS, Frédérick FRANCILLETTE, Pascale GALLERNE, Laurent GUEGAN, Karine GUGUEN, Hervé GUIHARD, Boris GUILLOU, Richard HAAS, Michelle HAICAULT, Isabelle IMBERT, Christian JOLLY, Michel JOUAN, Ronan KERDRAON, Aline LE BOEDEC, Joël LE BORGNE, Isabelle LE GALL, Thibaut LE HINGRAT, Catherine LEMAITRE, Raphaël LE MEHAUTE, Sandra LE MEUR, Laurent LUTSE, Laurence MAHE, Olivier MEROT, Jean Charles MINIER, Nicole OGER, Stéphane OLLIVIER, Marie PASCO, Catherine PERICHON, Michel PETRA, Marc PICQUETTE, Philippe PIERRE, Emma POEDRAS, Pascal PRIDO, Christian RANNO, Alain RAULT, Guillaume REBILLARD, Marie-hélène REGNIER, Pascale RIMAURO, Robert ROLANDO, Thierry TARDIEU, Loïc TARDY, David TOLLEMER, Valérie TRAISSAC

MEMBRES EXCUSES (élus ayant donné une procuration)

Mari COURTAS pouvoir à Abdel BELARBI, Carine MEROT pouvoir à Christian RANNO,

Nombre de conseillers en exercice : 72
Nombre de présents : 70
Nombre de votants : 72

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260423-DB_055_2026-DE

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

CONSEIL D'AGGLOMERATION
Séance du 23 avril 2026

Délibération DB-055-2026

Rapporteur : Monsieur Stéphane BRIEND

Objet : Syndicat Mixte de rattachement d'Organismes Publics de l'Habitat (TAH)- Désignation des délégués

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération en date du 4 février 2021, les statuts du Syndicat Mixte Ouvert de rattachement d'organismes publics de l'habitat ont été adoptés.

Les statuts de ce Syndicat Mixte Ouvert prévoient une composition de 6 élus ainsi répartis :
-4 délégués désignés par le Département des Côtes d'Armor
-2 délégués désignés par Saint-Brieuc Armor Agglomération

Il est proposé de désigner les délégués de Saint Brieuc Armor Agglomération au Syndicat Mixte Ouvert.

Il vous est proposé, si ces dispositions recueillent votre agrément, de bien vouloir adopter la délibération suivante.

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260423-DB_055_2026-DE

DELIBERATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son articles L.5212-6, L.5212-7, L.5711-1 et suivants ;

VU la délibération DB297-2020 du 17 décembre 2020 approuvant le principe de regroupement de Côtes d'Armor Habitat et de Terre et Baie Habitat ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

DECIDE à l'unanimité en application de l'article L 2121-21 et L. 5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales de ne pas procéder au vote à bulletins secrets pour la désignation des représentants de Saint-Brieuc Armor Agglomération au sein du Syndicat Mixte Ouvert de rattachement d'Organismes Publics de l'Habitat.

DESIGNE les deux représentants de SBAA au sein du Syndicat Mixte de rattachement d'Organismes Publics de l'Habitat.

TITULAIRES
1. Sylvie GUIGNARD
2. Raphaël LE MEHAUTE

DIT que la présente délibération sera publiée conformément aux dispositions des articles L.5211-3, L.2121-25, L.2131-1 et R. 2131-1 du code général des collectivités territoriales sur le site internet de Saint-Brieuc Armor Agglomération et transmise à Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor.

Présents : 70	Pouvoirs : 2	Total : 72	Exprimés : 71
Voix Pour : 61	Voix Contre : 0	Abstention : 10	Ne prend pas part au vote : 1

Saint Brieuc,
le 23 avril 2026

Le secrétaire de séance

Emma POEDRAS

Le Président,

Stéphane BRIEND